
Conseil Municipal du 4 juillet 2024

Ordre du Jour

Rapport de Pascal Duchêne, Maire

- / . Décisions municipales - compte-rendu.
- / . Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Rapport d'André Croquennec

1. Approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

Rapport de Pascal Duchêne, Maire

2. Confluences 2030 - convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour la passerelle de franchissement de la Vilaine entre Redon et Saint-Nicolas de Redon.
3. Restructuration du quartier de la gare - convention opérationnelle d'actions foncières signée entre la Ville de Redon, Redon Agglomération et l'Établissement Public Foncier de Bretagne - avenant n°1.
4. Candidature de la Ville de Redon au label Ville d'Art et d'Histoire.

Rapport de Françoise Fouchet

5. Financement du poste de chargé de mission autonomie "Parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées" de Redon Agglomération.

Rapport de Louis Le Coz

6. Subventions municipales 2024 - attributions complémentaires.
7. Adhésion au groupement de commandes "arrêts temporaires du réseau de transport urbain et sur réservation".
8. Création d'emploi permanent et ajustement des emplois - mise à jour du tableau des effectifs.

Rapport de Marc Droquet

9. Convention relative à l'attribution d'un concours financier au Comité Redonnais de l'Enseignement Catholique pour la rénovation du mur d'enceinte du lycée Saint-Sauveur.

Rapport de Lionel Remande

10. Rue du Lycée - acquisition d'une parcelle appartenant aux Consorts Guérif.
11. Rue de la Vieille Ville - acquisition d'une bande de terrain appartenant à Monsieur et Madame Rikhye.

Rapport d'Anne-Cécile Hurtel

12. Tarifs de cantine aux élèves des écoles privées - subvention aux OGEC pour l'année scolaire 2024-2025.

Rapport d'André Croquennec

13. Participation à une opération d'autoconsommation collective.

Rapport de Soazig Ruiz

14. Le Carré 9 - Adoption des tarifs des spectacles organisés par le Conservatoire de musique dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025.

Questions diverses.